

Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports sur
« La Déclaration de Bologne : suites à donner »

Les élèves de l'Athénée des Pagodes, dans le cadre du projet Europolis, proposent la résolution suivante :

Le Parlement européen,

- A. considérant que l'harmonisation des systèmes d'enseignement contribuerait à renforcer le sentiment d'appartenance à une Europe plus unie,
- B. constatant que la rencontre des cultures crée une émulation et aboutit à un enrichissement mutuel pour les étudiants et ceux qui sont en contact avec eux,
- C. insistant sur l'importance de maintenir un enseignement démocratique, libre d'accès et basé sur les principes d'égalité et de justice sociale,
- D. vu la nécessité de coordonner les structures, les objectifs des études et la méthodologie des établissements d'enseignement supérieur,
- E. étant donné l'introduction d'un système européen de crédits transférables (ECTS) qui améliore la flexibilité de l'apprentissage et facilite ensuite l'accès au marché européen du travail,

recommande à la Commission et aux pays signataires de la Déclaration de Bologne

- 1. de créer un établissement universitaire européen de la culture visant à promouvoir les valeurs de l'Europe, à améliorer les échanges avec les autres régions du monde et la rendre ainsi plus attrayante pour tous,
- 2. de mettre en place une méthode d'évaluation des établissements d'éducation et de formation afin de porter la qualité de l'enseignement à son niveau le plus élevé,
- 3. de prévoir un système de bourse équitable pour permettre à tout étudiant méritant de poursuivre des études dans un des pays signataires,
- 4. de veiller à ce que l'harmonisation n'entraîne pas nécessairement un allongement des études et d'une manière générale la suppression de spécificités nationales,
- 5. de prendre toutes les garanties nécessaires et de donner les moyens politiques et budgétaires pour préserver l'enseignement en tant que service public indépendant du secteur privé sur les plans financier et structurel,
- 6. d'être particulièrement attentif à ce que le produit scolaire ne devienne pas une vulgaire marchandise et ne soit pas considéré comme purement utilitariste.